



Les Nouvelles du Climat

Août 2020



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Table des matières

Nouvelles du Centre 4C Maroc	3
Communiqué de presse	3
Activités du Centre 4C	4
Au niveau international	5
60% des espèces de poissons ne pourront pas survivre d’ici 2100 dans les zones actuelles	5
Les températures mondiales vont augmenter d’au moins d’un degré pendant les cinq prochaines années	5
Agence Internationale de l’Energie : l’objectif de net zéro d’ici 2050 ne sera pas atteint	6
Plans mondiaux de relance post-COVID et réduction des émissions	7
Résumé de la réunion 2020 du Forum Politique de Haut-Niveau sur le Développement Durable : 7-6 juillet 2020	7
Publication du Rapport 2020 sur le Développement Durable	8
29 entrepreneurs diplômés du Centre d’innovation climatique du Ghana	9
La pandémie menace la sécurité alimentaire mondiale	9
La protection de 30% de la planète pourrait stimuler l’économie mondiale	10
Focus : la Décennie pour la restauration des écosystèmes	11
Au niveau national	12
Énergies renouvelables : création d’une commission nationale de l’hydrogène	12
Transition énergétique : le CESE plaide pour une nouvelle stratégie	12
Électricité durable : l’ONEE présidera le Partenariat Mondial pour l’Électricité Durable	13
Adoption d’un projet de loi sur l’évaluation environnementale	13
Sécheresse : une récolte de blé historiquement faible au Maroc	14
Le Maroc représentera l’Afrique au Comité consultatif du Sommet alimentaire de l’ONU	14
Greenpeace : la pollution atmosphérique fait plus de 5000 morts par an au Maroc	15
Les 4 piliers du nouveau modèle de développement, selon l’IRES	15
Les ambassadeurs du Maroc et de la France à l’ONU président une réunion sur le climat avec la participation du club des anciens présidents des COP	16
Examen national volontaire de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable	17



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d’entrer en contact avec nous à l’adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Nouvelles du Centre 4C Maroc

Communiqué de presse

Le Centre de compétences en changements climatiques renforce son action d'appui aux politiques de lutte contre les changements climatiques au Maroc et en Afrique

Le Centre de Compétences Changement Climatique (4C Maroc) a tenu par vidéoconférence le 29 Juillet 2020, son 9^{ème} Conseil d'Administration et son Assemblée Générale ordinaire, sous la présidence de Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et Président du Conseil d'Administration du Centre.

Lors de son mot d'ouverture, Monsieur Aziz RABBAH a rappelé les conséquences de la pandémie du COVID-19, qui a engendré une crise économique et sociale dont les répercussions se feront sentir pendant longtemps. Si l'attention du monde est portée actuellement sur les implications économiques, sociales et politiques de la pandémie, il ne faut pas oublier l'autre crise qui pointe à l'horizon depuis plusieurs années : la crise climatique, a-t-il ajouté. Monsieur le Ministre, a souligné à cet égard que le 4C, de par les missions qui lui sont dévolues, devra jouer un rôle important dans le futur notamment en termes de renforcement de capacités, d'échange d'expérience et d'aide à la prise de décision politique en matière de changement climatique.

Ce Conseil d'Administration a été l'occasion de passer en revue les réalisations accomplies par ce Centre d'excellence, spécialisé dans l'appui aux politiques de lutte contre les changements climatiques et le renforcement des capacités de tous les acteurs concernés, au niveau national et au niveau africain.

Dans ce cadre, Mme Rajae CHAFIL, la Directrice du Centre 4C Maroc, a précisé que cette année a vu le développement des activités de renforcement des capacités à grande échelle, avec un accent particulier envers les acteurs des territoires, notamment les élus, les administrations régionales et les ONG, pour renforcer la prise en compte des changements climatiques dans les politiques de développement et promouvoir une budgétisation « climato-sensible ».

Cette année a été également l'occasion de démarrer un programme de renforcement de capacités au profit de jeunes experts issus des secteurs publics et privés, répartie en deux « Master Class » afin de former une pépinière de jeunes experts dans ce domaine et promouvoir la création d'emplois dans le domaine des « services climatiques ».

Au niveau africain, le Centre 4C Maroc vient de finaliser l'étude de préfiguration du Fonds Bleu de Bassin du Congo qui a permis de préparer un pipeline de plus de 200 projets d'atténuation et d'adaptation, capitalisés à plus de 8 Milliards de Dollars US dans les 16 pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo. Par ailleurs, et après avoir appuyé les 17 pays membres de la Commission Climat du SAHEL dans la finalisation du « Plan d'Investissement Climat du SAHEL », le Centre 4C Maroc prépare le lancement, dans les prochaines semaines, de « l'étude de préfiguration du Fonds Climat du Sahel » pour le financement de ce Plan.

Il est à noter que depuis la COP22 de Marrakech, le Centre 4C Maroc est devenu un acteur incontournable au niveau africain en s'affirmant comme premier centre à apporter son appui à près de 35 pays africains, rassemblés au sein de la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Climat du SAHEL, créées à l'initiative de Sa Majesté le Roi lors du Sommet Africain de l'Action organisé en marge de la COP.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Activités du Centre 4C

- Dans le cadre du partenariat entre le Centre 4C Maroc et le consortium québécois Ouranos, un cycle de webinaires autour des enjeux et des défis associés à l'adaptation aux changements climatiques et les solutions que l'on peut mettre en œuvre au niveau national, régional ou local est en cours d'organisation. Trois webinaires ont été organisés jusqu'à présent. Le premier webinaire, intitulé « *Adaptation aux changements climatiques : enjeux et solutions au Québec et au Maroc* », a été organisé le vendredi 26 juin. Les deuxième et troisième ont porté sur « *le rôle de l'administration publique à l'égard de l'adaptation aux changements climatiques* » et ont été organisés le vendredi 3 Juillet et le vendredi 10 Juillet. Le cycle reprendra en septembre. Si vous souhaitez participer à ces ateliers, prière d'entrer en contact avec les organisateurs à l'adresse suivante : kawthar.monkachi@gmail.com.
- Le Centre 4C Maroc continue à organiser, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), une formation sur les changements climatiques au profit d'une centaine de jeunes marocains, doctorants et étudiants masters. La formation reprendra en septembre. La formation durera six mois et est dispensée à distance pour le moment.
- Atelier de concertation autour du projet "Généralisation des expériences locales d'adaptation de populations et communautés locales face au changement climatique, dans les provinces d'Azilal et Al Haouz", prévu le mercredi 12 août 2020 à 11h via l'application Teams :
 - Le Centre 4C Maroc, avec l'appui du PNUD, a initié le processus de préparation d'une note conceptuelle sur le projet : « Généralisation des expériences locales en matière d'adaptation et de renforcement de la résilience de populations et communautés locales face au changement climatique, dans les provinces d'Al Haouz et Azilal », à soumettre au Fond Vert Climat (FVC) suivant le processus d'approbation simplifié. Ce projet vise les objectifs suivants :
 - La mise en valeur du savoir ancestral des communautés rurales
 - La réduction de leur vulnérabilité face aux aléas des changements climatiques
 - La promotion d'une approche intégrée conciliant savoirs ancestraux et savoirs scientifiques en matière d'adaptation
 - À cet effet, le projet RO4C organise l'atelier de concertation autour de ce projet, prévu le mercredi 12 août 2020 à 11h via l'application Teams.
- Le Centre 4C a lancé un appel à consultation pour le recrutement de 3 consultants pour l'animation des modules de formation en matière de changement climatique au profit des cadres des organismes publics, programme adaptation climatique, économie et finance, et atténuation.
- Le Centre 4C a lancé un appel à consultation pour appuyer la mise en place et le renforcement des capacités du « Collège Secteur Public et Territoires » du 4C Maroc.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Au niveau international

60% des espèces de poissons ne pourront pas survivre d'ici 2100 dans les zones actuelles

Dans une étude portant sur près de 700 espèces de poissons d'eau douce et d'eau salée, des chercheurs ont souligné que le réchauffement des températures de l'eau abaissait les niveaux d'oxygène de l'eau, mettant ainsi en danger les embryons et les poissons gravides. Par conséquent, 60% des espèces de poissons étudiées seront incapables de survivre dans leur aire de répartition actuelle d'ici 2100 si le réchauffement climatique atteint le pire des scénarios, c'est-à-dire une augmentation de 4 à 5°C au-dessus des températures préindustrielles.

Le monde est déjà 1°C plus chaud comparé aux niveaux préindustriels, et il est en passe d'être environ 3°C plus chaud comparé aux niveaux préindustriels. Dans le meilleur des scénarios (une augmentation de 1,5°C), les auteurs ont considéré que seulement 10% des espèces étudiées seraient en péril au cours des 80 prochaines années. Il est toutefois à noter que ce scénario met quand même en danger des poissons importants sur les plans économique et écologique. Les auteurs de l'étude ont déclaré qu'il était d'ailleurs extrêmement difficile d'évaluer l'impact d'une perte de 10% d'espèces, car une seule espèce peut être essentielle à l'écosystème global.

[Pour plus d'informations](#)

Les températures mondiales vont augmenter d'au moins d'un degré pendant les cinq prochaines années

Des experts de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) ont déclaré qu'il y a une chance sur cinq que les températures mondiales annuelles augmentent d'au moins 1,5°C comparées aux niveaux préindustriels au cours des cinq prochaines années.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays se sont engagés à maintenir les hausses de température « bien en dessous » de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre leurs efforts pour les réduire à 1,5°C afin d'éviter les pires impacts du changement climatique. Or, il y a une probabilité de 20% que les températures annuelles dépassent 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels dans au moins un an, les chances augmentant avec le temps, selon l'analyse publiée par l'OMM. Bien que les experts disent qu'une seule année dépassant 1,5 ° C ne signifie pas que les objectifs ont été compromis, cela montre à quel point le monde est déjà proche de ce seuil.

La température moyenne de la Terre est déjà supérieure à 1°C par rapport à la période préindustrielle, et les cinq dernières années ont été les cinq années les plus chaudes jamais enregistrées. Le Secrétaire général de l'OMM, Professeur Petteri Taalas, a déclaré : « cette étude illustre l'énorme défi à relever pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris consistant à maintenir une élévation de la température mondiale ce siècle bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5°C. »

Le Professeur Taalas a déclaré que l'OMM a souligné à plusieurs reprises que le ralentissement industriel et économique associé à la pandémie de la COVID-19 ne remplaçait pas une action climatique soutenue et coordonnée. En raison de la longue durée de vie du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, la baisse des émissions de cette année ne conduira pas à une réduction des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Il a déclaré : « bien que la COVID-19 ait provoqué une grave crise sanitaire et économique internationale, il est important de se rappeler que l'incapacité à lutter contre le changement climatique peut menacer le bien-être humain, les écosystèmes et les économies pendant des siècles. Les gouvernements devraient profiter de cette occasion pour adopter l'action climatique dans le cadre des programmes de relance. »

[Pour plus d'informations](#)

Agence Internationale de l'Énergie : l'objectif de net zéro d'ici 2050 ne sera pas atteint

Sans une accélération majeure de l'innovation en matière d'énergie propre, les pays et les entreprises du monde entier ne seront pas en mesure d'atteindre la neutralité carbone dans les décennies à venir, selon un rapport spécial publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le rapport évalue les moyens par lesquels l'innovation en matière d'énergie propre peut être considérablement accélérée pour atteindre des émissions nettes nulles tout en renforçant la sécurité énergétique dans un délai compatible avec les objectifs internationaux climatiques. Le message du rapport est très clair : en l'absence d'innovation beaucoup plus rapide en matière d'énergie propre, atteindre les objectifs de zéro net en 2050 sera pratiquement impossible. Selon l'AIE, le défi est partiellement expliqué par le fait que pour de nombreux secteurs, il existe actuellement peu de technologies disponibles pour réduire les émissions à zéro, notamment dans les secteurs du transport maritime, du transport routier, de l'aviation et des industries lourdes comme l'acier, le ciment et les produits chimiques. La décarbonation de ces secteurs exigera en grande partie le développement de nouvelles technologies qui ne sont pas actuellement commerciales. Or, le processus de commercialisation d'un produit de laboratoire de recherche peut être long et le succès n'est pas toujours garanti.

Les secteurs public et privé ne parviennent actuellement pas à fournir les efforts d'innovation nécessaires pour soutenir leurs ambitions visant le net zéro - et la crise de la COVID-19 menace de saper encore davantage les projets axés sur le développement de nouvelles technologies énergétiques. Pour aider à guider les décideurs politiques en cette période difficile, le rapport propose cinq principes d'innovation clés pour les gouvernements qui visent à générer des émissions nettes nulles tout en améliorant leur sécurité énergétique :

1. Hiérarchiser, suivre et ajuster : examiner les processus de sélection des portefeuilles technologique visant un soutien public afin de s'assurer qu'ils sont rigoureux, flexibles et alignés sur les avantages locaux ;
2. Accroître la R&D publique et l'innovation privée : utiliser une gamme d'outils - de la recherche et du développement publics aux incitations du marché - pour augmenter le financement pour les différentes technologies ;
3. Aborder tous les maillons de la chaîne de valeur : approcher la situation dans son ensemble pour s'assurer que toutes les composantes des chaînes de valeur clés progressent uniformément vers la prochaine application de marché et exploitent les différentes retombées ;
4. Construire une infrastructure habilitante : mobiliser des financements privés pour partager les risques d'investissement des améliorations du réseau et des démonstrations à l'échelle commerciale ;
5. Œuvrer à l'échelle mondiale pour un succès régional : coopérer pour partager les meilleures pratiques, expériences et ressources pour relever les défis technologiques urgents et mondiaux, y compris via les plates-formes multilatérales existantes.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Plans mondiaux de relance post-COVID et réduction des émissions

Les résultats préliminaires d'une étude réalisée par 14 organismes de recherche ont montré que seuls la Chine, l'Inde et quatre autres pays du G20 engageaient davantage d'argent public dans l'énergie propre que dans les secteurs polluants. Les pays du G20 engagent actuellement des milliards de dollars pour lutter contre la crise économique induite par la pandémie de la COVID-19. Cependant, la tendance générale voit davantage d'argent investi dans les combustibles fossiles que dans l'énergie propre. Les résultats ont été publiés le 15 juillet sur un nouveau site web www.energypolicytracker.org.

Les données préliminaires ont montré qu'au 1^{er} juillet 2020, les engagements de fonds publics aux niveaux national et régional en faveur des combustibles fossiles dominaient comparés aux engagements en faveur des énergies propres aux États-Unis, en Russie, en Australie, au Canada, en France, en Indonésie en Arabie saoudite, en Corée du Sud et en Turquie. Les pays du G20 où les engagements en faveur des énergies propres dépassaient ceux des énergies fossiles étaient la Chine, l'Inde, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Brésil. Dans les cinq autres membres du G20 - l'Union européenne, l'Italie, le Mexique, l'Argentine et l'Afrique du Sud - il y a jusqu'à présent un manque de données pour évaluer la situation.

[Pour plus d'informations](#)

Résumé de la réunion 2020 du Forum Politique de Haut-Niveau sur le Développement Durable : 7-6 juillet 2020

« La crise du COVID-19 a des effets dévastateurs à cause de nos échecs passés et présents, car nous n'avons pas encore pris les ODD au sérieux », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, lors de la réunion virtuelle de l'édition 2020 du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN). La réunion visait à l'origine à lancer un nouveau cycle quadriennal consacré à l'examen de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et à l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle était, surtout, censée lancer une « décennie d'action et de mise en œuvre » après que l'édition 2019 du FPHN ait constaté que les progrès sur les ODD étaient en retard. Au lieu de cela, l'événement a fini par être une session plutôt inhabituelle. Dans une année où la pandémie de COVID-19 a provoqué le report de la plupart des réunions multilatérales, la session du FPHN s'est tenue à ses dates initialement prévues, mais en mode virtuel.

Compte tenu de l'impact considérable de la pandémie sur la santé humaine et sur l'économie mondiale, l'ordre du jour de la réunion a été ajusté par le Bureau du Conseil économique et social (ECOSOC) pour se concentrer sur l'impact potentiel de la pandémie sur la mise en œuvre des ODD et du Programme 2030. Les plans initiaux de la section « examen thématique » du FPHN ont été modifiés pour se concentrer sur l'impact de la pandémie et sur la manière dont la communauté internationale pourrait réagir pour remettre les choses sur les rails. Le débat général qui se déroule normalement pendant le segment ministériel a été annulé - à sa place, les chefs d'État et de gouvernement et les ministres ont été invités à envoyer des déclarations écrites ou enregistrées pour publication sur les sites Web de l'ECOSOC et du FPHN. Des réunions parallèles, des expositions et d'autres manifestations spéciales ont également eu lieu virtuellement. Le thème général de la réunion décidé par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en novembre 2019 a cependant été retenu : « Action accélérée et voies de transformation : Réaliser la décennie d'action et de concrétisation du développement durable. »

La réunion s'est terminée sans adopter de déclaration ministérielle, contrairement aux attentes. Mona Juul, Présidente de l'ECOSOC, a déclaré lors de la séance de clôture qu'une déclaration ambitieuse est en train d'émerger, mais que certaines questions nécessitaient encore des discussions.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com.

Suggérant que les pays étaient proches d'un accord, elle a encouragé tous les États membres à soutenir son adoption par consensus. Le vendredi 17 juillet, elle a diffusé un projet révisé de déclaration ministérielle, soulignant que si les États Membres ne soulevaient pas d'objection avant le 22 juillet, la déclaration serait considérée comme adoptée.

Des évaluations nationales volontaires (ENV) ont été présentées par 47 pays, dont 26 pour la première fois, 20 pour la deuxième fois et 1 pour la troisième fois. Les pays ont eu la possibilité de diffuser en direct leur exposé, d'envoyer des exposés préenregistrés ou de mixer ces deux options. Un nombre limité de questions (posées par diffusion en direct ou envoyées à l'avance aux pays qui ont choisi de préenregistrer entièrement la présentation de leurs ENV) par les États membres et d'autres parties prenantes ont été autorisées à la fin de la session. « Nous n'étions pas sur la bonne voie pour livrer quand le COVID-19 a frappé, et le chemin qui reste à parcourir est devenue encore plus raide, mais nous pouvons inverser la situation si nous restons fidèles au Programme 2030. » a déclaré la vice-secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed, dans son discours de clôture.

[Résumé complet](#)

Publication du Rapport 2020 sur le Développement Durable

Le Rapport 2020 sur le Développement Durable présente des indices et des tableaux de bord qui illustrent la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'ensemble des États membres des Nations Unies. Il a été préparé par des équipes d'experts indépendants du Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et de la Fondation allemande Bertelsmann Stiftung. Nous présentons ici les messages clés issus du résumé exécutif :

- La pandémie de la COVID-19 aura de graves impacts négatifs sur la mise en œuvre de la plupart des ODD. Le monde est confronté à la pire crise sanitaire et économique depuis un siècle. La crise sanitaire touche tous les pays, y compris les pays à revenu élevé d'Europe et d'Amérique du Nord. Les mesures nécessaires prises pour répondre à la menace immédiate de la COVID-19, y compris l'arrêt de nombreuses activités économiques pendant des semaines, ont conduit à une crise économique mondiale avec des pertes d'emplois massives et des impacts sociaux majeurs, en particulier pour les groupes vulnérables. Les conséquences à long terme de la pandémie restent très incertaines à ce stade.
- L'ensemble des pays doivent renforcer la résilience de leurs systèmes de santé et leurs programmes de prévention. La pandémie de la COVID-19 a fait lumière sur la vulnérabilité des systèmes de santé, notamment dans les pays à revenu élevé que l'on croyait les mieux préparés à faire face aux épidémies. Outre des investissements plus importants, cette crise montre que de meilleures mesures de reporting sont nécessaires pour effectuer le suivi des programmes de prévention, de préparation des systèmes de santé et de résilience aux pandémies.
- Alors que la communauté internationale, les organisations régionales et les pays planifient la reprise post-COVID-19, il sera important de placer les ODD au cœur de l'élaboration des politiques. La pandémie de la COVID-19 ne résout pas les crises du climat et de la biodiversité et amplifie gravement les inégalités de revenus et autres formes d'inégalités. Elle nous a également montré que les pays ne pourront se protéger des pandémies mondiales que si les systèmes de santé sont renforcés au niveau de chaque pays.
- La solidarité et les partenariats sont essentiels pour faire face et prévenir les crises sanitaires, économiques et humanitaires. La mondialisation et la destruction des écosystèmes facilitent la propagation rapide des virus dans le monde. Pourtant, au lieu de perdre les immenses avantages que la mondialisation offre pour l'économie, tels que la réduction de la pauvreté,



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

les progrès technologiques et la jouissance des cultures de l'autre, il importe au contraire, de rendre la mondialisation plus juste, durable et résiliente aux chocs.

[Pour avoir accès au rapport complet](#)

29 entrepreneurs diplômés du Centre d'innovation climatique du Ghana

Vingt-neuf entrepreneurs ont obtenu leurs diplômes après avoir suivi le programme d'incubation d'entreprises vertes du Centre d'innovation climatique du Ghana (GCIC). Les entrepreneurs opérant dans la gestion des déchets ménagers, l'agriculture intelligente face au climat et l'efficacité énergétique forment la cinquième classe ayant obtenus leurs diplômes jusqu'à présent. Ils mèneront une campagne nationale pour encourager la transformation vers une économie verte qui appuie l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.

Au cours de la période de mentorat de 12 mois, les entrepreneurs ont reçu des cours pratiques d'entrepreneuriat, du coaching exécutif avec des personnes renommées issues du secteur privé et du leadership d'entreprise.

Le consultant en entrepreneuriat du Centre, Abdul-Nasser Alidu, a déclaré que les membres de la cinquième classe rejoindraient le réseau d'entreprises d'innovation climatique du Ghana (CIENOG), une association qui regroupe notamment les anciens diplômés. Cela, a-t-il expliqué, leur permettra de bénéficier d'avantages tels que des subventions pouvant atteindre 10 000 \$ par entrepreneur et des services de conseil aux entreprises. « L'idée même du réseau est de créer un écosystème d'entrepreneurs verts et nous les aidons à réussir », a ajouté M. Alidu.

Le Centre d'innovation climatique du Ghana est un incubateur d'entreprises pionnier dont l'objectif est de soutenir les entrepreneurs et les entreprises impliqués dans le développement de solutions rentables et localement appropriées pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique au Ghana. L'objectif principal du Centre est de créer des entreprises opérant dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets ménagers, de l'énergie solaire, de la gestion et de l'épuration de l'eau et de l'agriculture intelligente face au climat.

[Pour plus d'informations](#)

La pandémie menace la sécurité alimentaire mondiale

Selon un rapport conjoint de l'agence des Nations unies pour l'alimentation (FAO) et de l'OCDE, publié le 16 juillet, la pandémie de la COVID-19 est source d'incertitudes pour les chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales, du fait de blocages potentiels sur les marchés du travail et dans le secteur des intrants, la production agricole, la transformation alimentaire, les transports et la logistique, ainsi que de modifications de la demande de produits et de services alimentaires. Ce document affirme que les répercussions économiques et sociales de la pandémie mettent en suspens, à "brève échéance", les perspectives à moyen terme globalement positives de la production agricole et de la consommation alimentaire mondiales.

Selon le rapport, environ 85 % de l'augmentation de la production végétale mondiale devraient provenir, dans la prochaine décennie, d'une hausse des rendements suite à un accroissement de l'utilisation d'intrants, d'investissements dans les technologies de production et d'une amélioration des pratiques culturales. 10 % seront dus à la multiplication des récoltes dans l'année et seulement 5 % à l'agrandissement des surfaces. D'ici 2024, l'aquaculture devrait raver à la pêche sa place de première source mondiale de poisson et de produits de la mer. D'après les projections, la production animale mondiale devrait croître de 14 %, soit plus vite que le nombre d'animaux. La consommation d'aliments pour animaux s'accroîtra à l'unisson de la production de l'élevage, aquaculture comprise,



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

l'amélioration de l'efficacité alimentaire étant contrebalancée par une intensification de l'utilisation des aliments liée au recul de la petite agriculture.

“Si l'on part du principe que les politiques et technologies actuelles resteront inchangées, il découle des projections que les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole augmenteront de 0,5 % par an, ce qui revient à une diminution de son intensité carbone. L'élevage sera à l'origine de 80 % de cette hausse. Quoi qu'il en soit, sans des efforts supplémentaires, le ralentissement ne sera pas à la hauteur de ce que l'agriculture pourrait et devrait faire pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris afin de lutter contre le changement climatique”, conclut le rapport.

[Pour plus d'informations](#)

La protection de 30% de la planète pourrait stimuler l'économie mondiale

Les écosystèmes du monde entier s'effondrent et sont au bord de la catastrophe, avec un million d'espèces menacées d'extinction. Selon une évaluation mondiale, nous sommes toutefois en mesure de placer au moins 30% des océans et des terres sous protection environnementale sans nuire à l'économie mondiale. Bien au contraire, cette mesure engendrerait des avantages économiques exceptionnels si les bonnes politiques étaient suivies.

Anthony Waldron, auteur principal du rapport, a déclaré : « notre rapport montre que la protection génère plus de revenus dans l'économie d'aujourd'hui que l'alternative et accroît les revenus des secteurs de l'agriculture et de la sylviculture, tout en aidant à prévenir le changement climatique, les crises de l'eau, la perte de biodiversité et les maladies. Accroître la protection de la nature est une politique judicieuse pour les gouvernements qui doivent concilier des intérêts multiples. Vous ne pouvez pas mettre un prix sur la nature, mais les chiffres économiques encouragent sa protection. »

Un tel objectif exigerait un doublement de la superficie des terres sous protection, qui représente actuellement environ 15% des terres dans le monde, et plus d'un quadruplement des aires marines protégées, qui ne représentent jusqu'à présent que 7% des océans. Environ 24 milliards de dollars sont dépensés chaque année dans le monde pour les aires naturelles protégées.

Les terres et les océans étant soumis à une pression commerciale très forte de la part des secteurs agricoles et halieutiques et des industries extractives, la protection de la nature a traditionnellement été considérée comme un coût économique. Cette nouvelle évaluation renverse l'analyse conventionnelle, montrant que la conservation de la nature est en fait un contributeur net à l'économie mondiale.

De plus, la restauration de la nature est de plus en plus considérée comme essentielle pour lutter contre les causes et les impacts des changements climatiques, en fournissant des protections sur le long-terme contre les effets des conditions météorologiques extrêmes telles que les inondations, les tempêtes et la sécheresse.

La conservation de la nature devrait permettre une croissance économique de 4 à 6% par an, contre 1% par an pour l'agriculture, la pêche et la foresterie. Beaucoup d'avantages associés à la restauration et la protection sont moins tangibles, mais non moins réels. Par exemple, un nombre croissant de recherches a établi un lien entre le contact des populations avec la nature et l'amélioration de leur bien-être physique et mental.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Focus : la Décennie pour la restauration des écosystèmes

Initiée par Le Salvador et comptant plus de 70 pays de toutes les latitudes participants, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2021-2030 « Décennie pour la restauration des écosystèmes ». Cette action positionne la restauration des écosystèmes en tant que solution majeure basée sur la nature pour répondre à un large éventail de priorités nationales.

La Décennie des Nations Unies appelle les pays, la communauté internationale, la société civile, les entreprises et autres acteurs à s'engager fermement pour la restauration des écosystèmes. Tous les écosystèmes sont concernés : les forêts, les prairies, les terres cultivées, les zones humides, les savanes et d'autres écosystèmes aquatiques terrestres et intérieurs, les écosystèmes marins et côtiers et, le cas échéant, les environnements urbains. Cela implique la restauration d'au moins 350 millions d'hectares de paysages dégradés d'ici 2030, générant jusqu'à 9 000 milliards de dollars des États-Unis d'avantages nets et réduisant la pauvreté dans de nombreuses communautés rurales.

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes a pour objectif :

- Présenter des initiatives couronnées de succès et menées par le gouvernement et des initiatives privées pour mettre fin à la dégradation des écosystèmes, restaurer les écosystèmes déjà dégradés et renforcer l'échange de connaissances sur ce qui fonctionne et pourquoi (aspects politiques, économiques et biophysiques) et sur la manière de mettre en œuvre une restauration à grande échelle
- Relier les initiatives travaillant dans le même paysage, la même région ou le même sujet pour augmenter l'efficacité et l'impact
- Créer des liens entre les opportunités de restauration des écosystèmes et les initiatives avec les entreprises intéressées par la construction d'un portefeuille solide d'investissements durables dans la production et l'impact
- Inviter un large éventail d'acteurs, en particulier issus de secteurs qui ne sont pas traditionnellement impliqués, en démontrant l'importance de la restauration des écosystèmes pour la conservation ainsi que la génération d'avantages sociaux et économiques.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Au niveau national

Énergies renouvelables : création d'une commission nationale de l'hydrogène

Une commission nationale de l'hydrogène a été créée au Maroc afin de renforcer la stratégie nationale dans le domaine du développement des énergies renouvelables, d'assurer une indépendance énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle aura pour missions de diriger et assurer le suivi de la réalisation des études dans le domaine d'hydrogène, ainsi que d'examiner la mise en œuvre de la feuille de route de production de l'hydrogène et ses dérivés à base d'énergies renouvelables.

La création de cette commission intervient dans le cadre de l'accélération du renforcement des capacités du Royaume en matière de développement technologique du secteur des énergies renouvelables, dans le but de faire du Maroc un des pays pionniers dans le domaine de la production des combustibles verts.

Présidée par le ministre de l'Énergie, la commission sera composée du secrétaire général du département de l'Énergie, des directeurs des hydrocarbures et de l'électricité relevant du même département, ainsi que des représentants des ministères de l'Économie et des finances et de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte, outre des représentants de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN), de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), de l'Office chérifien des phosphate et de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN), en plus du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Rabat.

[Pour plus d'informations](#)

Transition énergétique : le CESE plaide pour une nouvelle stratégie

L'assemblée générale du Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté un avis le 16 juin dernier plaidant pour une nouvelle stratégie en matière de transition énergétique, qui permettrait d'ancrer le Maroc dans une croissance verte sur le long terme et pourrait constituer un levier de développement pour le pays, notamment grâce à la baisse de la dépendance énergétique au pétrole, la réduction de la facture énergétique, l'allègement du déficit de la balance de paiement, la création d'emplois et le repositionnement du Maroc sur le plan géostratégique.

Le Maroc bénéficie d'un important potentiel d'énergie verte aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet, la diversité des sources et la répartition des sites aménageables permet le lissage et le maintien relatif de la disponibilité de l'énergie sur le réseau. Un autre avantage concerne le coût de revient : le kWh (kilowattheure) PV et éolien au Maroc est parmi les moins chers au monde.

L'exploitation des ressources naturelles (vent et soleil) dont bénéficie déjà le pays permettrait de positionner le Maroc en leader de la transition énergétique. Dans son avis, le CESE présente trois scénarii pour évaluer les options à adopter :

1. Le scénario I s'inscrit dans la poursuite des politiques publiques actuelles, c'est-à-dire le système énergétique "qui sera probablement mis en œuvre, pour les décennies à venir, si les options stratégiques et les composantes de gouvernance, de l'offre et de la demande en énergie actuelles sont maintenues" ;
2. Le scénario II comprend des mesures "qui influencent fortement la demande comme l'efficacité énergétique, la décentralisation (production d'énergie par le privé au niveau de la



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

consommation), la réforme progressive de la subvention du GPL, la mobilité propre et électrique ainsi qu'un plus grand recours au dessalement" ;

3. Le scénario III "étudie l'opportunité d'exploiter le gisement d'énergies renouvelables dont dispose le Maroc pour réaliser des projets industriels d'envergure notamment autour de la filière Power-to-X liée à l'hydrogène ainsi que l'export d'électricité et les industries énergivores".

Sur la base d'une comparaison de ces trois scénarii, le CESE identifie les bénéfices que le Maroc pourrait tirer de cette transition énergétique. Dans un premier temps, la dépendance énergétique et la dépendance spécifique aux produits pétroliers pourraient baisser jusqu'à 17% en 2050. Les scénarii II et III accentueraient davantage la tendance, le premier en réduisant la consommation de produits pétroliers et le second en poussant plus loin la demande en énergies renouvelables. Cela porterait les indicateurs respectifs à horizon 2050 à 49% et 17% pour le taux de dépendance énergétique et à 34% et 17% pour le taux de dépendance aux produits pétroliers.

La mise en place d'une transition énergétique ambitieuse promet également d'autres bénéfices pour le Maroc : la part du renouvelable pourrait atteindre 96% de la puissance installée du mix électrique à l'horizon 2050 ; la facture énergétique pourrait se réduire sensiblement alors que l'énergie consommée serait multipliée par 3 ; la balance des paiements serait allégée de 74 MMDH en 2050 ; le coût de revient moyen du kWh électrique sur le réseau pourrait baisser de près de 39%.

[Pour plus d'informations](#)

Électricité durable : l'ONEE présidera le Partenariat Mondial pour l'Électricité Durable

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE) présidera à partir de 2021 le Conseil d'Administration du Partenariat Mondial pour l'Électricité Durable et ce, après avoir été membre observateur en 2018, puis admis à l'unanimité en juin 2019 en tant que membre avec droit de vote.

Le Partenariat Mondial pour l'Électricité Durable est une alliance de compagnies d'électricité leaders dans le monde, ayant une vision commune et qui se sont données pour principale mission de promouvoir le développement énergétique durable par la généralisation de l'accès à l'électricité. L'ONEE est le seul membre d'Afrique et du monde arabe à y siéger aux côtés des plus grandes entreprises d'électricité au monde comme EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, Kansai Electric Power –Japon, Hydro-Québec-Canada ou encore Rushydro- Russie.

[Pour plus d'informations](#)

Adoption d'un projet de loi sur l'évaluation environnementale

La Chambre des représentants a adopté le jeudi 23 juillet le projet de loi n°49.17, relatif à l'évaluation environnementale en deuxième lecture. Le projet de loi adopté lors d'une séance législative en présence de M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, vise à soumettre à l'évaluation environnementale stratégique les politiques publiques, les programmes, les stratégies et les plans de développement sectoriel et régional, en plus des projets susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement.

Le texte institue l'audit environnemental stipulé dans la loi-cadre N°99.12 en tant que charte nationale de l'environnement et du développement durable et entend surmonter certaines lacunes relevées suite à l'application de la loi N° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Sécheresse : une récolte de blé historiquement faible au Maroc

Le Maroc devrait s'attendre à une récolte de blé historiquement faible cette année après quatre mois de conditions météorologiques défavorables (déficit pluviométrique, stress hydrique, etc.) qui ont frappé les rendements, une dynamique qui a contraint le gouvernement à suspendre les droits d'importation jusqu'à la fin de 2020, selon le bureau du département américain de l'agriculture (USDA) à Rabat.

La récolte combinée de blés et d'orge sera inférieure de 60% à la moyenne décennale, à seulement 3 millions de tonnes, selon la même source. Celle-ci tablerait sur 1,65 million de tonnes de blé tendre, 750.000 tonnes de blé dur et 600.000 tonnes d'orge.

Ainsi, afin de compenser la baisse de la production, les importations combinées de blé tendre et dur pour la campagne de commercialisation 2020/2021 devraient atteindre 6 millions de tonnes, contre 5,1 millions de tonnes importées au cours de l'année jusqu'en mai 2020. De même, les importations d'orge augmenteront de 44% sur l'année pour atteindre 1,3 million de tonnes, indique le département américain de l'agriculture. L'USDA a ajouté que le secteur des céréales du Maroc continue d'affronter la crise de coronavirus, les minoteries et les ports étant pleinement opérationnels.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc représentera l'Afrique au Comité consultatif du Sommet alimentaire de l'ONU

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilal, et le représentant permanent du Liberia, ont été désignés vendredi par le Groupe africain pour représenter le continent au Comité consultatif de haut niveau du Sommet des Nations-Unies sur les systèmes alimentaires, qui sera organisé l'an prochain par António Guterres, Secrétaire général des Nations unies. Cette instance sera chargée de générer l'élan politique et opérationnel, en appui au processus préparatif piloté par l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet, Dr. Agnes Kalibata, du Rwanda.

Le Comité sera présidé par Mme Amina Mohammed, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies et sera constitué de deux représentants de chaque région, à savoir le Maroc et le Liberia pour l'Afrique ; la France et l'Italie pour l'Europe de l'Ouest ; la Chine et les Émirats Arabes Unies pour l'Asie Pacifique ; la Hongrie et la Russie pour l'Europe de l'Est ; ainsi que l'Argentine et Antigua et Barbuda pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

L'alimentation joue désormais un rôle déterminant dans la réponse aux grands enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux du monde. Le Sommet de l'ONU des systèmes alimentaires devra créer un cadre politique et des outils pratiques pour concevoir les stratégies de transformation des systèmes alimentaires et développer de nouveaux modèles de gouvernance alimentaires dans le monde à l'horizon de 2030.

Les personnalités désignées audit Comité devront faire preuve de leadership pour la promotion de l'agenda 2030 du développement durable et se chargeront de représenter les intérêts, les opinions et les préoccupations de leurs groupes régionaux, pour tenir un engagement multilatéral en faveur des systèmes alimentaires, en impliquant les opérateurs clés du monde scientifique et du secteur privé.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Greenpeace : la pollution atmosphérique fait plus de 5000 morts par an au Maroc

L'organisation Greenpeace MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) a publié cette semaine un rapport mondial intitulé « L'air toxique : le coût réel des combustibles fossiles », révélant des chiffres qui déterminent les coûts sanitaires et économiques douloureux encourus par les pays en raison de leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, qui polluent l'air et provoquent des taux élevés de maladies et de décès. Le rapport souligne également des solutions qui protègent notre santé et profitent à nos sociétés.

Le Maroc fait partie des pays ayant le plus grand nombre estimé de décès par an (environ 5 100 en 2018) en Afrique du Nord et Moyen-Orient, après l'Égypte, qui arrive en tête du classement. Quant à l'Algérie et la Tunisie le nombre estimé de décès est de 3000 et 2100 respectivement.

« En parlant de lutte contre la crise du changement climatique, le Maroc joue un rôle de premier plan à travers ses engagements ambitieux dans le secteur des énergies renouvelables, mais quant à la pollution atmosphérique, on découvre qu'il existe un grave problème qui menace la santé et la « poche » de tout citoyen marocain », a déclaré Mohammed Tazrouti, chargé de campagne chez Greenpeace MENA.

Le Maroc est le seul pays en Afrique du Nord et Moyen-Orient qui utilise le charbon comme principale source de production d'électricité avec un taux élevé atteignant environ 50%. « Le charbon est l'une des sources d'énergie fossile les plus polluantes. Une fois brûlé, celui-ci produit des polluants toxiques qui causent des maladies chroniques, telles les maladies cardiaques, le diabète, les maladies pulmonaires obstructives chroniques et le cancer du poumon », a ajouté Tazrouti. « Ces maladies nous rendent plus vulnérables aux infections par des virus à effet respiratoire comme le COVID-19 », a-t-il dit. En effet, bon nombre d'études ont indiqué qu'il existe des preuves solides confirmant que l'exposition permanente à la pollution atmosphérique augmente la sévérité de la contraction du COVID-19 et augmente le nombre de décès.

Sur le plan économique, le coût annuel moyen encouru par le Maroc en raison de la pollution atmosphérique causée par les combustibles fossiles est estimé à 0.9% du produit intérieur brut (PIB), soit 1,1 milliard de dollars par an (11 milliards de dirhams). À cet égard, Tazrouti a commenté : « La pollution de l'air n'est pas seulement une crise sanitaire, mais aussi une crise économique. Au moment où l'économie de notre pays traverse une crise engendrée par le coronavirus, nous devons tirer des leçons de ce qui s'est passé à ce stade, comme l'importance d'investir dans des projets qui profitent à l'Homme et à l'environnement, et chercher plus que jamais les moyens de se débarrasser progressivement de notre dépendance à l'énergie sale importée comme le charbon, qui menace tant notre santé que notre économie. »

[Pour plus d'informations](#)

Les 4 piliers du nouveau modèle de développement, selon l'IRES

L'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) a récemment publié [son rapport stratégique 2019/2020](#) intitulé « Vers un nouveau modèle de développement » et qui constitue une contribution au débat national sur le renouvellement du modèle de développement. Selon l'IRES, les quatre piliers sur lesquels le nouveau modèle de développement pourrait être bâti sont :

1. Remettre l'humain au cœur du développement ;
2. Prendre soin de la nature ;
3. Contribuer à la planétarisation ;
4. S'engager dans l'exponentialité.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Pour l'IRES, pour que le Maroc puisse remettre l'humain au cœur du développement, il faudrait instaurer les conditions d'une économie humaine, opérer un changement radical d'état d'esprit en formant les jeunes, les enseignants et les adultes, revoir l'aménagement des espaces en rendant la ville plus humaine pour ses habitants et réduire de manière drastique les inégalités.

Pour prendre soin de la nature, il faudrait intégrer dans les politiques publiques l'adaptation au changement climatique et la réduction de l'empreinte écologique, réussir la transition vers une économie sobre en carbone, procéder à la régénération des ressources naturelles fortement dégradées et valoriser les services écosystémiques.

Pour ce qui est de la contribution à la planétarisation, le Maroc pourrait renforcer le développement territorial, améliorer l'accès à la connaissance mondiale et sa diffusion, faire émerger une économie bleue « à la marocaine » et accélérer l'intégration régionale de l'économie marocaine, en participant activement à la mise en place de la zone de libre-échange continentale.

Enfin, le Maroc devrait se préparer à affronter « l'exponentialité » des évolutions, selon l'IRES, en assurant la transition vers les valeurs ajoutées du futur grâce à la digitalisation avancée et au potentiel de la soutenabilité, en misant sur l'humain et sur l'innovation et en s'engageant dans un développement endogène.

[Pour plus d'informations](#)

Les ambassadeurs du Maroc et de la France à l'ONU président une réunion sur le climat avec la participation du club des anciens présidents des COP

L'ambassadeur Omar Hilal, représentant permanent du Maroc et l'ambassadeur Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France, en leur qualité de co-présidents du Groupe des amis sur le climat à l'ONU, ont organisé le vendredi 11 juillet une réunion virtuelle marquée par la participation du club des anciens présidents des COP.

À cette occasion, ils ont envoyé un message fort et rappelé qu'en dépit du contexte mondial actuel, le respect des engagements envers le climat est plus que jamais nécessaire en 2020. Cette année représente, en effet, une étape décisive dans l'engagement de la communauté internationale pour la lutte contre le changement climatique, et marque le cinquième anniversaire de l'adoption de l'accord de Paris sur le climat le 12 décembre 2015.

L'ambassadeur Omar Hilal a souligné que le Maroc reste déterminé à maintenir une ambition climatique élevée, en dépit du contexte sanitaire et économique actuel difficile. Alors que le monde commence à planifier une reprise après la pandémie, a relevé M. Hilal, notre groupe d'amis pour le climat appelle les gouvernements à saisir l'occasion de "reconstruire mieux" en créant des sociétés plus durables, résilientes et inclusives.

De son côté, Laurent Fabius, en sa qualité de président de la COP21 de Paris, a aussi souligné que l'année 2020 reste décisive pour la lutte contre le changement climatique, notant que même si la tenue de la COP26 a été repoussée en raison de la pandémie du coronavirus, cela ne signifie pas qu'il faut oublier les objectifs prévus en 2020.

Pour sa part, Salaheddine Mezouar, président de la COP22 de Marrakech, a mis l'accent sur le trait d'union nécessaire dans ce contexte mondial inédit marqué de profonds bouleversements, 2020 étant une année importante et pleine "d'ambitions" pour l'action climatique. M. Mezouar a relevé que l'actuelle crise sanitaire offre une opportunité pour "refaçonner" l'économie mondiale en une économie verte, juste, propre et résiliente. Il a également averti que l'Afrique reste le continent le plus durement touché par cette crise et ses retombées sanitaire, économique et financière, qui



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

risquent de se transformer en une crise humanitaire. Enfin, les différents présidents des COP intervenant à cette occasion ont souligné deux messages principaux à savoir : l'importance du financement international et de la relance verte avec l'implication des secteurs public et privé dans le cadre de projets durables, et la promotion d'un agenda économique et social permettant d'accélérer la décarbonisation en focalisant l'investissement de relance dans les zones à fort impact social.

[Pour plus d'informations](#)

Examen national volontaire de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable

Le Maroc a présenté le lundi 13 juillet devant l'Organisation des Nations-Unies son Examen national volontaire sur la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui visent l'amélioration des conditions de vie des populations, et auxquels le Royaume a souscrit à la concrétisation à l'horizon 2030. La présentation de l'Examen National Volontaire du Maroc, le deuxième du genre depuis 2016, intervient dans le cadre du Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations-Unies sur le développement durable. L'examen de l'état d'avancement permet de distinguer trois faits saillants :

1. Des cibles sont déjà atteintes 10 ans avant leurs échéances, à savoir, l'éradication de la faim, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la généralisation de la scolarisation primaire, la réalisation de la parité filles-garçons dans tous les cycles scolaires et la généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité.
2. Des cibles seront atteintes avant 2030. C'est notamment le cas de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la nutrition des enfants de moins de 5 ans et la généralisation de la scolarisation dans tous les cycles scolaires.
3. Des cibles qui présentent des défis majeurs dont le Maroc est conscient et œuvre pour les relever à l'horizon 2030. Il s'agit, en particulier, de la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, la promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes, la préservation de la biodiversité marine et terrestre et la lutte contre les effets du changement climatique.

Nous retenons ici quelques éléments clés du rapport :

- En termes d'améliorations des conditions de vie des populations, la faim a été éradiquée déjà en 2014 et la pauvreté a été réduite, en 2018, à 2,9%. En 2019, l'accès aux services sociaux de base est généralisé en milieu urbain et quasi-généralisé en milieu rural où il atteint 97,4 % pour l'eau, 99,6% pour l'électricité et 91% pour l'assainissement.
- Dans le domaine de la santé, le Maroc a, en 2018, déjà ou presque réalisé les cibles relatives à la mortalité maternelle et infantile. Le taux de couverture médicale a atteint 68,8% en 2019.
- Concernant les énergies renouvelables, la capacité électrique de sources renouvelables représente 34% de la capacité nationale du mix électrique et la production électrique renouvelable 20% de la production totale d'électricité.
- Au sujet de la paix, de la sécurité et de la qualité des institutions, le Maroc s'est engagé dans de grands chantiers portant sur la réforme de son système judiciaire, la lutte contre le crime et la violence, la traite des êtres humains et le trafic de migrants et contre le terrorisme et le trafic illicite, au niveau national et international.

[Pour plus de détails](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .